

LANCEMENT D'UN APPEL POUR L'OcéAN, BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ

www.OceanAsCommon.org
@OceanAsCommon

A l'heure où débutent les négociations sur la Haute mer aux Nations Unies, un Appel est lancé afin que l'Océan soit reconnu en tant que bien commun de l'Humanité. Cet Appel a été initié par Catherine Chabaud, navigatrice engagée et son association Innovations bleues, Françoise Gaill, océanographe et directrice de recherche émérite au CNRS, Eudes Riblier et Jean-Louis Fillon, Président et Délégué général de l'Institut Français de la Mer et Rachel Moreau du Programme O2ceans.

Déjà engagés de manière individuelle auprès d'associations de préservation de l'océan, les coureurs au large de la Classe IMOCA ont souhaité s'associer collectivement à l'appel, qui sera lancé officiellement ce vendredi 8 juin 2018, Journée Mondiale des Océans, lors de la remise des prix des Monaco Globes Series, au Yacht Club de Monaco. Ils en seront ainsi les premiers ambassadeurs.

D'autres acteurs leur emboîtent le pas, à commencer la Plateforme Océan-Climat, qui regroupe de nombreuses associations mobilisées pour l'Océan ou l'association Longitude 181 qui mène une réflexion sur le bien commun.

Alors que les Etats-Unis se sont retirés de l'Accord de Paris sur le climat et que débutent aux Nations Unies des négociations sur la protection et l'exploitation de la Haute mer, de nouvelles initiatives sont nécessaires pour préserver l'Océan afin qu'il soit source de richesse, d'échanges et de vie, et non d'affrontements, d'asphyxie et de mort, contribuant ainsi à l'apaisement des relations internationales. L'Océan est le régulateur fragile du climat. C'est lui qui permet la mondialisation des échanges et qui nourrit de nombreuses populations. Ses eaux et la vie qu'elles portent ne connaissent pas de frontières : il exige une gouvernance multilatérale active et engagée pour éviter qu'il soit la source de fractures majeures entre les nations.

A la suite des réflexions menées au Conseil économique, social et environnemental et par l'Institut Français de la Mer, les initiateurs de l'Appel estiment indispensable que l'Océan soit considéré comme "la chose de tous" et non pas "la chose de personne" ou celle de quelques-uns, un bien inaliénable de l'Humanité dont chacun est responsable : *le bien commun de l'Humanité.*

Cette approche ne remet pas en cause le Droit de la mer et les principes de liberté, de souveraineté et de partage. Mais elle place la responsabilité au dessus de ces principes. Ainsi, la liberté des mers doit-elle être encadrée, afin que les prélèvements y soient partout organisés et coordonnés durablement, ou que les droits souverains accordés aux Etats riverains aient pour contrepartie des efforts de connaissance, de préservation et, si nécessaire de réparation du milieu marin.

La communauté mondiale commence à comprendre les enjeux de l'Océan, comme elle l'a fait hier pour ceux du climat : le temps de cette nouvelle vision est venu, le temps d'une responsabilité partagée et assumée de l'Océan.

Acteurs de la société civile, convaincus de l'importance de ces principes, les initiateurs de cet appel pour *l'Océan, bien commun de l'Humanité* invitent toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté à le porter avec eux.